

AVIS N° 019 - 2020 / BRVM / DG

Admission à la cote des actions nouvelles UNILEVER CI

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que les actions nouvelles, issues de l'augmentation de capital par apport en numéraire précédée d'une réduction du capital social à zéro de la société UNILEVER COTE D'IVOIRE, **seront admises à la cote le mardi 17 mars 2020.**

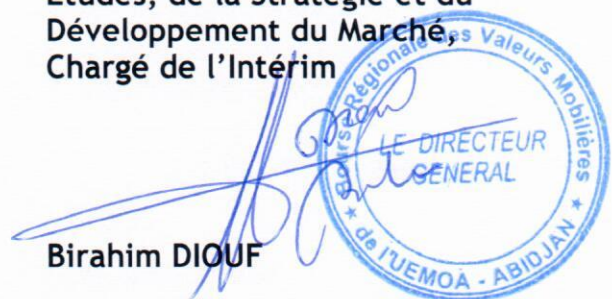
Pour rappel, cette opération entraînera la création de **neuf millions cent quatre-vingt-trois mille quatre cents (9 183 400) actions nouvelles.** Le cours de référence fixé pour l'admission à la cote de ces actions nouvelles est de 4 775 FCFA.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la SGI BICI BOURSE, 01 BP 1298 Abidjan 01, Tél:(225) 20 20 16 68, Fax :(225) 20 21 47 22.

Fait à Abidjan, le 03 mars 2020

Pour le Directeur Général de la BRVM,
Le Directeur du Département des
Etudes, de la Stratégie et du
Développement du Marché,
Chargé de l'Intérim

Birahim DIOUF



Handwritten notes in the bottom left corner, including the number '81'.